

# PROGRAMMATION JEUNE PUBLIC / SAISON 2023/2024

« Toute œuvre exprime, au-delà de sa particularité, une part de ce que chacun porte en soi, de ce que tous portent en eux-mêmes, sans encore le connaître ».

Alain Kerlan *Philosophie pour l'éducation*

Les saisons se succèdent avec leurs lots de joies, de partages artistiques, humains et aussi de questionnements quant à l'avenir.

Comment programme-t-on en tant que mouvement d'éducation populaire aujourd'hui ?

Comment vous accueillir et vous accompagner au mieux avec vos élèves dans la découverte du spectacle vivant ?

Comment accueillir le plus grand nombre d'élèves, sachant que nous avons plus de deux fois plus d'inscrits que de places en 2022-2023 et que financièrement et humainement, nous ne pouvons accueillir plus d'élèves que ce que nous faisons (entre 9 000 et 10 000 par saison) ?

Pour nous, le temps scolaire est par nature le temps de l'équité pour l'accès au spectacle vivant et à ses spécificités et nous sommes heureux et fiers de permettre aux élèves landais, de la maternelle au lycée, de rencontrer des artistes, des œuvres et cela depuis près de 40 ans. Fragiles, divers, originaux, les spectacles proposés se veulent des voyages dans des univers singuliers, des œuvres riches défendant une culture inclusive et émancipatrice, reflétant le foisonnement de la création contemporaine et des questionnements actuels.

Nous proposons, de nouveau cette année, en lien avec notre programmation, des dispositifs d'éducation artistique et culturelle, sous la forme de classes à PAC, des rencontres avec les équipes artistiques et des formations à l'attention des enseignants, l'éducation artistique et culturelle favorisant l'ouverture au monde, la transmission d'un patrimoine, l'initiation à la démarche de création et aux pratiques artistiques.

Bon spectacle à tous et au plaisir de vous accueillir et vous rencontrer,

Céline PINEAU

Directrice du service culturel

## SPECTACLES EN RECOMMANDÉ

La culture est inscrite dans l'ADN de la Ligue depuis les origines. Créée en 1866 par Jean Macé, la Ligue de l'enseignement, en plus de son niveau Confédéral, est implantée dans tous les départements français, chacun ayant développé des actions culturelles (spectacle vivant, cinéma, littérature...) en fonction de son histoire et de son territoire. Créé en 1984, *Spectacles en recommandé*, SER, est une manifestation itinérante depuis 1997. SER, via le Groupe National Spectacle Vivant, dans sa dimension nationale comme dans son fonctionnement décentralisé, effectue un travail de repérage dans la création contemporaine. Chaque année, une vingtaine de spectacles est programmée, essentiellement en direction du jeune public. Les choix artistiques de *Spectacles en recommandé* sont effectués de façon collégiale par les responsables des réseaux de diffusion de la Ligue de l'Enseignement, sur proposition de 3 représentants au moins, sur des critères à la fois esthétiques et éducatifs, dont la Ligue de l'enseignement des Landes est l'un des membres actifs.



## INSCRIPTION

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription à *Rêv'enScène*. Le nombre de places et de représentations est limité pour des raisons budgétaires et logistiques. Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée, dans la limite des places proposées et en fonction de l'organisation des tournées. La date limite de réception des fiches d'inscription est fixée au **15 septembre 2023**. Certains rééquilibrages du nombre de séances annoncées pourront être effectués en fonction des inscriptions sur l'ensemble des spectacles.

Les lieux des séances sont déterminés, en partie, en fonction des bassins géographiques des inscriptions afin de minimiser au mieux les frais de transport. Quand certains lieux ont déjà été choisis ou pressentis, ils sont indiqués sur la plaquette.

Le succès de *Rêv'enScène*, grâce à la qualité des spectacles proposés, nous conduit à refuser chaque année l'inscription d'élèves: plus de 23 000 inscrits pour un peu plus de 9 500 places élèves en 2022-2023. C'est pour cela qu'une fois le lieu, la date et l'heure confirmés et l'effectif validé par vos soins, votre engagement est ferme et définitif et toute place est due. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre fidélité maintenue.

## ATTENTION À NOTER!

Les établissements scolaires aux horaires variés, compliquent l'organisation des transports des élèves, surtout pour les représentations qui ont lieu l'après-midi. Nous avons adapté nos horaires au mieux. Il faut toutefois savoir qu'en fonction de la durée du spectacle et de l'éloignement de la salle de spectacle, il peut arriver que le temps du spectacle chevauche le temps scolaire et le temps périscolaire. C'est une contrainte qu'il faut accepter tout en sachant que les sorties culturelles peuvent faire partie des sorties exceptionnelles au même titre que les voyages scolaires autorisant des souplesses dans les horaires de classe et du temps périscolaire.

## TRANSPORT

Les frais de transport sont pris en charge par la Ligue de l'enseignement des Landes et cela via le **Collectif AJC**, collectif pour l'Accès des Jeunes à la Culture. Cette association prend en charge le transport des jeunes qui vont assister à un spectacle des Jeunesses Musicales de France, Du Cinéma Plein Mon Carable et de *Rêv'enScène* et cela grâce au financement majoritaire du Conseil départemental des Landes et celui des Communautés de communes qui y

contribuent. Quand ce n'est pas le cas, dans un souci de solidarité et d'équité, une demande de participation vous est faite de **80 centimes d'euros** par enfant quel que soit le mode de transport utilisé en plus du coût du billet.

Nous nous chargeons de commander le bus qui conduira les enfants de l'école à la salle de spectacle. Environ 15 jours avant le spectacle, vous recevrez un mail indiquant le nom du transporteur, ses coordonnées ainsi que les horaires de départ et de retour à l'établissement scolaire. Nous vous demandons de vous assurer auprès du transporteur qu'il a bien pris en compte le déplacement et de vérifier ensemble les détails pratiques (horaires, lieu du spectacle). Nous le faisons également, mais deux précautions valent mieux qu'une.

Nous vous rappelons que l'heure d'arrivée demandée, 15 min avant le début du spectacle, est à respecter pour que nous puissions vous placer pendant ce temps afin que le spectacle commence à l'heure. En général, à la demande des compagnies, nous ne pouvons commencer à faire entrer les spectateurs qu'une fois la présence de tous les spectateurs avérés. Nous sommes tous responsables du respect des horaires, merci, avec nous, de vous y employer au mieux.

## RÈGLEMENT

Voici les tarifs de l'année scolaire 2022/2023 :

**6,00 €** / enfant pour les primaires (maternelles et élémentaires)

**6,50 €** / enfant pour les collèves

**7,00 €** / enfant pour les lycées sauf pour le spectacle *Processus* qui vient dans les collèves/lycées (400 €/classe).

Si vous vous inscrivez en juin, nous vous recontacterons à la rentrée pour connaître l'effectif réel de vos classes. Après sélection des établissements retenus, nous vous communiquerons la date, l'heure et le lieu de la représentation pour validation. Une fois cette validation effectuée, nous vous enverrons un courrier officiel de confirmation. La facturation sera établie sur la base de ce courrier.

L'économie du spectacle vivant est différente de celle du cinéma : tous nos frais sont fixes, quel que soit le nombre d'élèves dans la salle : cachets, droits d'auteur, transport des artistes, du décor, hébergement et repas, etc.

Nous vous rappelons que les places des adultes accompagnateurs sont gratuites dans le cadre du taux d'encadrement légal : 1 encadrant pour 8 élèves pour les maternelles, 1 encadrant pour 12 élèves pour les élémentaires.